

PREPA ORALE AU CONCOURS D'ENTREE DANS LES ECOLES D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE



INSTITUT
seSam

Formation de septembre à avril : oral

*Vous aimez aider les autres, avez un bon relationnel et souhaitez intégrer une école paramédicale ?
La préparation au concours d'auxiliaire de puériculture est faite pour vous !*

Descriptif métier

L'auxiliaire de puériculture se charge des soins d'hygiène, de sécurité et de confort envers l'enfant et sa mère, elle doit les aider et les accompagner dans les gestes de la vie quotidienne tels que la toilette de l'enfant, les repas, et les activités d'éveils et d'animation. L'auxiliaire de puériculture intervient principalement dans les crèches, les haltes-garderies, et dans les établissements d'accueil de la petite enfance auprès des services de protections infantiles et maternels où elle exerce un rôle de prévention.

Pré-requis

17 ans et + - niveau 3^{ème} - BEP

Les candidats ayant un bac (ou équivalent), BEP CSS, BEPA services aux personnes sont dispensés de l'épreuve de culture générale (épreuve d'admissibilité)

Rythme de la formation

3 jours de cours par semaine

22 semaines de formation dont 3 semaines de stage

2 journées d'approche en milieu professionnel

PROGRAMME

Culture générale (6h00 / semaine)

Thèmes sanitaires et sociaux

Revue de presse, exposés et analyse de l'actualité (économique, politique, sociale, juridique), débats

Tests psychotechniques (4h00 / semaine)

Logique mathématique ; Logique verbale

Préparation à l'oral (3h00 / semaine)

Exposés, débats, mise en situation chaque semaine

Suivi de projet, suivi de rapport de stage

Connaissance du métier

Présentation des motivations

Oraux de groupe

Devoirs / Examens blancs (3h / semaine) :

Examen blanc, toutes les 2 semaines

Deux oraux blancs individuels

Stages d'observation sur 3 semaines

2 journées libres par semaine pour approfondir ses connaissances sur le métier, rencontrer des professionnels de différentes structures. Un rapport de stage et un bilan individualisé seront demandés à l'issue de ces expériences.

EPREUVES

Epreuve écrite d'admissibilité :

Tests psychotechniques (1h30) pour tous les candidats

Epreuve orale d'admission :

Exposé devant le jury sur un thème du domaine social ou sanitaire et réponses à des questions (/15 points)

Entretien avec le jury sur la connaissance du métier et la motivation du candidat (/5points)

Tarif : 1000 €

Notre particularité : Nous vous offrons la possibilité de choisir un ou plusieurs modules en fonction de vos acquis.